



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Déclaration de franchissement  
de seuils de participation  
FS/EM/19/2016**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Hakam Abdellatif Finances, a déclaré le 27 décembre 2016, avoir franchi à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de CTM suite à l'acquisition de 61 321 actions de la société CTM le 26 décembre 2016, réparties comme suit :

- 61 296 actions sur le marché de blocs au cours unitaire de 600 dirhams,
- 25 actions sur le marché central au cours unitaire de 618 dirhams.

Suite à cette transaction, Hakam Abdellatif Finances détient 61 321 actions CTM, soit 5% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Hakam Abdellatif Finances envisage de poursuivre ses achats sur la valeur CTM et de siéger à son conseil d'administration.

**Contact AMMC :**  
Tel : 05 37 27 68 63  
E-mail: [information\\_financiere@ammc.ma](mailto:information_financiere@ammc.ma)